

DEC171144DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Bertrand Minault, délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC02A149DR04 du 1^{er} octobre 2002 portant nomination de Mme Françoise Barrière aux fonctions de responsable du service des affaires générales ;

Vu la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 nomination de M. Bertrand Minault aux fonctions de délégué régional de la circonscription Ile-de-France Sud ;

Vu le projet d'acte de vente conclu entre Monsieur Pascal, Nicolas, Michel Couvreur, Madame Marie-Anne Jacquot et le CNRS relatif à la vente d'un bien (studio) sis 3 Cour de l'Image Saint-Jean – 91190 Gif-sur-Yvette, composé des lots n°101 et n°325 ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Bertrand Minault, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de vente susvisé relatif à la vente d'un bien (studio) sis 3 Cour de l'Image Saint-Jean à 91190 Gif-sur-Yvette, composé des lots n°101 et n°325.

Art. 2. – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bertrand Minault, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud, délégation est donnée à Mme Françoise Barrière, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'acte de vente susvisé.

Art. 3. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 avril 2017

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90